

# Rapport d'activité

2012





## **Fédération Nationale des SCoT**

22 rue Joubert - 75009 PARIS

 01 40 41 84 10

 01 40 41 84 18

 [www.fedescot.org](http://www.fedescot.org)

### **Jean-Philippe STREBLER**

Directeur

 [jean-philippe.strebler@fedescot.org](mailto:jean-philippe.strebler@fedescot.org)

 06 88 20 30 32

### **Cécile GONDARD**

Chargée de mission

 [cecile.gondard@fedescot.org](mailto:cecile.gondard@fedescot.org)

# LE MOT DU PRESIDENT



Lors de sa création en juin 2010, la Fédération nationale des SCOT s'est assigné trois rôles principaux. Elle doit être :

- Un **lieu d'échanges et de formation** pour les établissements publics membres, constitués en réseau, commissions, rencontres régionales permettant de partager les expériences, d'assurer une veille juridique,
- Un **représentant du « monde des SCOT »** après des instances de l'État et des divers partenaires de l'aménagement du territoire, pour construire et porter une « parole des SCOT », en particulier lors des évolutions du droit de l'urbanisme ou dans la mise en œuvre d'actions nationales avec d'autres partenaires,
- et un **lieu de réflexion et de prospective**, pour contribuer et enrichir les débats nationaux en matière d'aménagement du territoire, de développement durable et d'urbanisme.

L'assemblée générale réunie le 6 décembre 2011 à PARIS a adopté un **plan d'action triennal (2012 – 2014)** qui s'articule autour de **trois axes prioritaires**. La Fédération nationale des SCOT doit être une instance :

- structurée et représentative,
- reconnue et crédible au niveau national,
- reconnue et lisible auprès de ses adhérents.

S'agissant du premier axe de travail, une **Fédération structurée et représentative** :

La Fédération a, au mois d'avril 2012, procédé au **recrutement d'un directeur**. Avec le recrutement de son directeur, la Fédération dispose également d'un **bureau parisien**, au sein de la Maison des territoires qui s'est constituée au 22 de la Rue Joubert, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de PARIS, dans le quartier de la Gare Saint-Lazare. Ces locaux rassemblent plusieurs associations de collectivités publiques... Cette proximité géographique immédiate est de nature à favoriser notre partenariat et notre travail en commun avec ces associations, ainsi que cela est inscrit dans le deuxième axe de notre programme d'actions.

Par ailleurs, la Fédération nationale des SCOT a bien évidemment été présente aux côtés du syndicat mixte du SCOT Métropole NANTES SAINT-NAZAIRE pour la mise en œuvre des **8<sup>èmes</sup> Rencontres nationales des SCOT**, qu'il s'agisse de la définition des thèmes abordés ou de la recherche des intervenants, d'un appui financier ou encore de l'organisation des « avant-rencontres » mercredi après-midi.

En termes de représentativité, la Fédération, constituée en juin 2010, regroupait fin 2012 **173 établissements publics de SCOT**, soit une progression supérieure à 20 % par rapport à 2011. Les adhérents à la Fédération nationale représentent désormais près de la moitié des 392 schémas dont l'élaboration est effectivement engagée ou qui ont été approuvés. L'objectif est de 210 établissements publics adhérents en 2014.

S'agissant du deuxième axe de travail, une **Fédération reconnue et crédible au niveau national** :

La Fédération nationale des SCOT est partenaire ou associée à diverses actions ou démarches, où elle est le porte-parole des établissements publics de SCOT et où elle apporte ses expériences « de terrain » ou ses compétences techniques ou juridiques. Je peux notamment citer :

- l'étude menée par le **CERTU**, en partenariat avec la **FNAU**, l'association **ETD** et notre Fédération, consacrée aux enseignements de la **mise en œuvre des premiers SCOT approuvés** ; les résultats de cette étude analysent la mise en œuvre d'une quinzaine de SCOT témoins en termes de traductions et d'application dans les PLU, de gouvernance et d'animation, d'observation et de suivi ;
- la réalisation, pour le **Ministère de l'égalité des territoires et du logement**, d'un **Guide pratique des SCOT** ainsi que d'un **Guide pratique des PLU** ; la Fédération nationale des SCOT fait partie du comité de pilotage de ces deux projets ministériels ;
- le partenariat avec le **Centre européen de prévention du risque d'inondation** (le CEPRI) pour approfondir les modalités de **prise en compte du risque d'inondation par les SCOT** ; une note rédigée avec le CEPRI et de nombreuses autres associations d'élus et de collectivités territoriales a été adressée mi-2012 aux établissements adhérents de la Fédération pour sensibiliser les élus des SCOT aux procédures engagées dans le cadre de la directive européenne « inondation » et de sa transposition en droit français par la loi Grenelle 2 et le décret du 2 mars 2011 ;
- l'engagement du projet **« Souriez, vous êtes SCOTés ! »** qui a été proposé conjointement par l'**APFP** et notre Fédération, en réponse à l'appel à projets lancé par le **Réseau rural français** ; il s'agit, après une phase d'enquête, de favoriser l'émergence de SCOT dans les territoires ruraux, avec, notamment une dizaine de rencontres territoriales et la rédaction de fiches de cas ;
- le partenariat avec le Groupement de recherche sur les institutions et le droit de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'habitat dans le cadre d'un séminaire consacré à l'écriture des SCOT a permis à la Fédération de produire un ensemble de fiches consacrées à la thématique de l'économie de l'espace et de la densité ; ces fiches sont en ligne sur le site du GRIDAUH et de la Fédération.

S'agissant du troisième axe de travail, une **Fédération reconnue et lisible auprès de ses adhérents** :

Les activités de la Fédération nationales ont été déployées au cœur des territoires, avec une dizaine de conférences ou ateliers organisés de façon décentralisée, au plus près des préoccupations des établissements publics adhérents, pour favoriser l'échange d'expériences et approfondir des thématiques d'actualité. Que ce soit à DIJON, à ROUEN, à LYON, à SENART, à RENNES, à BORDEAUX ou encore à POITIERS, ce sont plusieurs centaines d'agents, d'élus, de représentants d'organismes « partenaires » de nos SCOT qui ont pu approfondir ou débattre, qui du rôle des structures intercommunales par rapport aux SCOT, qui des enjeux de climat et d'énergie, de l'urbanisme commercial, de l'aménagement numérique, ou encore des transports et de mobilité... C'est grâce à la mobilisation des référents territoriaux que ces manifestations ont été organisées, contribuant à la visibilité de nos actions.

La Fédération nationale des SCOT est à la fois une instance de représentation nationale et un outil au service de ses membres. Si le recrutement d'un directeur renforce le rôle national de la Fédération, sa représentation locale repose sur des référents territoriaux au service des établissements porteurs de SCOT. Cette singularité dans le fonctionnement, le lien entre les élus et les techniciens sont à la fois notre originalité et notre force. C'est en les préservant que la Fédération offrira à ses membres les services et les conseils qui faciliteront l'élaboration de leurs SCOT.

**Michel HEINRICH - Président**

# SOMMAIRE

<b>LE MOT DU PRESIDENT</b> .....	<b>1</b>
<b>LA FEDERATION DES SCOT</b> .....	<b>4</b>
LES MISSIONS DE LA FEDESCOT .....	4
LES REFERENTS TERRITORIAUX.....	5
LES INSTANCES DE LA FEDESCOT.....	6
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION .....	6
L'ASSEMBLEE GENERALE.....	7
LA CONFERENCE TECHNIQUE.....	7
LE CLUB TECHNIQUE .....	7
<b>UN DIRECTEUR POUR LA FEDERATION...</b> .....	<b>8</b>
<b>...ET DE NOUVEAUX LOCAUX</b> .....	<b>8</b>
<b>ATIVITES 2012</b> .....	<b>10</b>
<b>AXE 1 UNE FEDERATION STRUCTUREE ET REPRESENTATIVE</b> .....	<b>10</b>
SIEGE, CAPACITE DE TRAVAIL .....	10
COMMUNICATION .....	10
8EMES RENCONTRES NATIONALES DES SCOT.....	11
<b>AXE 2 UNE FEDERATION RECONNUE ET CREDIBLE AU NIVEAU NATIONAL</b> .....	<b>12</b>
<b>AXE 3 UNE FEDERATION RECONNUE ET LISIBLE AUPRES DE SES ADHERENTS</b> .....	<b>13</b>
<b>PREVISION ACTIVITES 2013</b> .....	<b>14</b>
<b>AXE 1 UNE FEDERATION STRUCTUREE ET REPRESENTATIVE</b> .....	<b>14</b>
<b>AXE 2 UNE FEDERATION RECONNUE ET CREDIBLE AU NIVEAU NATIONAL</b> .....	<b>15</b>
<b>AXE 3 UNE FEDERATION RECONNUE ET LISIBLE AUPRES DE SES ADHERENTS</b> .....	<b>15</b>
<b>BILAN FINANCIER</b> .....	<b>16</b>
<b>FINANCES 2012 DE LA FEDESCOT</b> .....	<b>16</b>
<b>BUDGET 2013 DE LA FEDESCOT</b> .....	<b>17</b>

# LA FEDERATION DES SCoT

## LES MISSIONS DE LA FEDESCoT

La Fédération nationale des SCoT s'est fixé **trois objectifs majeurs**. Elle doit être :

- un **lieu d'échanges, de formation et de ressources** : l'échange d'expériences entre les membres de la Fédération est au cœur de ses activités, qu'il s'agisse d'échanges entre les élus ou entre les techniciens. Avec des évolutions du cadre juridique de plus en plus fréquentes et complexes, avec des partenariats locaux diversifiés, il est indispensable que les expériences et les pratiques des uns et des autres puissent être partagées, au profit de chacun ; c'est notamment le cas dans le cadre des rencontres régionales organisées pour les SCoT dans les territoires ou dans la constitution de groupes d'échanges thématiques. Au-delà de ces échanges, la Fédération peut aussi contribuer à la formation des élus et des techniciens concernant les questions relatives aux SCoT, en proposant des sessions locales ou nationales d'approfondissement de certains aspects juridiques ou pratiques. Enfin, pour faciliter et accompagner l'élaboration, la mise en œuvre et la gestion des SCoT, la Fédération constitue une base de données tant juridique (législation, jurisprudence, doctrine, etc.) que pratique (expériences, communication, concertation, etc.) concernant tant le contenu que les procédures.
- un **représentant du « monde des SCoT »** auprès des instances de l'État et des divers partenaires de l'aménagement du territoire, pour construire et porter une « parole des SCoT », en particulier dans les évolutions du droit de l'urbanisme ou dans la mise en œuvre d'actions nationales avec d'autres partenaires.
- un **lieu de réflexion et de prospective** pour contribuer, à partir de sa connaissance du « terrain » et des apports des élus et des techniciens des établissements publics de SCoT, à enrichir les débats nationaux (ou locaux) en matière d'aménagement du territoire, de développement durable et d'urbanisme.

Lors de son assemblée générale du 6 décembre 2011, la Fédération nationale des SCoT a adopté un **plan triennal d'action (2012-2014)** qui s'articule autour de trois axes prioritaires qui doivent lui permettre d'être une instance :

- **structurée et représentative** : la Fédération a recruté un directeur permanent, spécialiste des SCoT tant par son expérience professionnelle que par ses qualifications universitaires ; elle a pris ses quartiers au sein de la Maison des territoires (22 rue Joubert à Paris 9<sup>e</sup>) qui regroupe plusieurs associations de collectivités publiques (GART, AdCF, FNAU, APFP, ACUF...), partenaires potentielles de la Fédération dans la mise en œuvre de certaines actions ;
- **reconnue et crédible au niveau national** : la Fédération est reconnue et se trouve désormais engagée dans diverses actions ou démarches où elle apporte ses expériences « de terrain » ou ses compétences techniques ou juridiques, que ce soit auprès des services du ministère de l'égalité des territoires et du logement, du CERTU, de la FNAU, de l'association EtD, du CEPRI, de l'APFP, du GRIDAUH...
- **reconnue et lisible auprès de ses adhérents** : la Fédération déploie largement ses activités au cœur des territoires, avec des rencontres, conférences, ateliers, organisés de façon décentralisée par le réseau des référents territoriaux, mais aussi par les actions nationales que constituent notamment chaque année les Rencontres Nationales des SCoT.

## LA FEDE EN QUELQUES CHIFFRES

Avril 2011 : **100 adhérents**  
Janvier 2012 : **140 adhérents**  
Juin 2012 : **161 adhérents**  
Janvier 2013 : **173 adhérents**

## LES REFERENTS TERRITORIAUX

Pour assurer une animation au plus près des adhérents de la Fédération, la conférence technique a élu **huit « référents territoriaux »** qui sont chargés de l'animation territoriale de la Fédération, assurent la circulation des informations entre les établissements publics de SCoT et organisent, localement, des réunions d'échanges et de formation.

### Situation au 1<sup>er</sup> janvier 2012



Normandie - Nord  
Patricia LECOEVRE



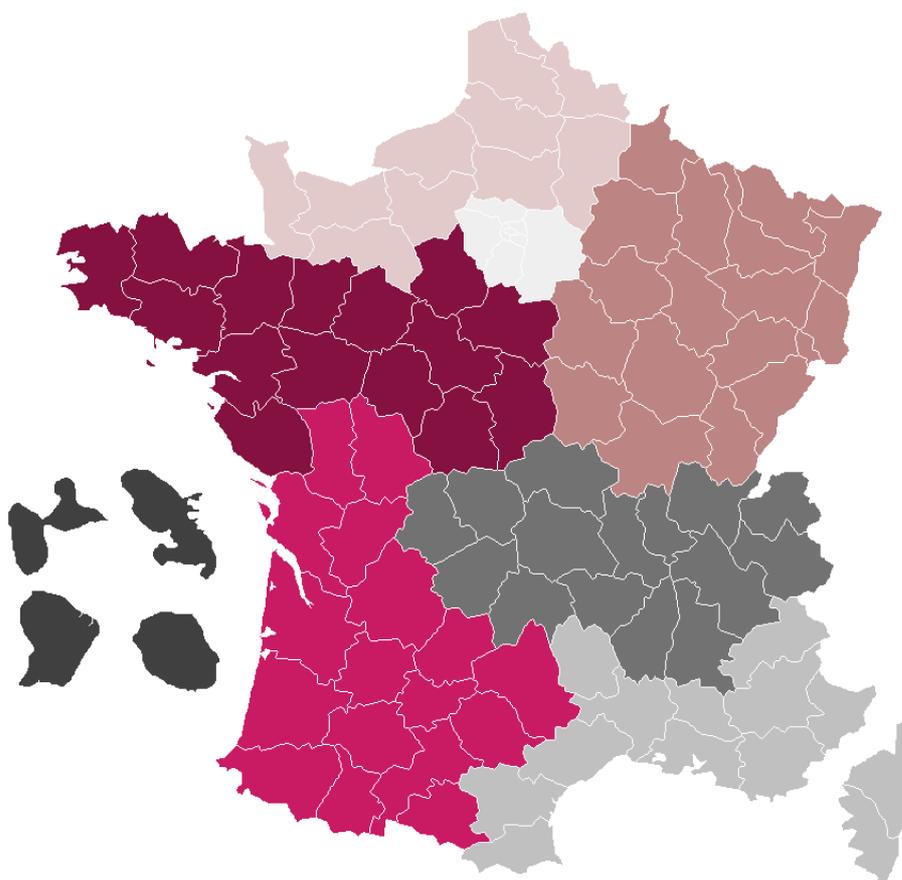
Grand Ouest  
Pierrick ALLARD



Outre-Mer  
Jean MASSIP



Sud-Ouest  
Michel MAYENC



Ile-de-France  
Laurence MALDONADO



Grand Est  
Laurence BERTRAND



Rhône Alpes Auvergne  
Pierre-Yves GRILLET



Arc Méditerranéen  
Marc JUILLET

# LA FEDERATION DES SCoT

## LES INSTANCES DE LA FEDESCoT

Héritière du « Club des SCoT » qui a regroupé, de 2005 à 2010, les chefs de projet SCoT, la Fédération nationale des SCoT se caractérise par des instances représentatives du binôme « élus / techniciens » sur lequel repose l'élaboration et la mise en œuvre des SCoT par les établissements publics de SCoT.

### Le conseil d'administration

Élu par l'assemblée générale composée d'un élu de chaque structure adhérente, le conseil d'administration met en œuvre les actions définies par l'assemblée générale, émet les avis de la Fédération, anime le réseau national, administre et représente la Fédération ; il élit le bureau, composé du président, du secrétaire et du trésorier.



Réunions des instances de la FédéSCoT

### Président

Vice-Président  
Vice-Président

### Secrétaire

Secrétaire-adjoint

### Trésorier

Trésorier-adjoint  
Autres membres

**Michel HEINRICH**

Lionel COURDAVAULT  
Pierre PRIBETICH

**Jean-François HUSSON**

Géraldine DELORME

**Charles ZILLIOX**

Didier ALDEBERT

Didier BOULAUD

Alain DARCALLE

Jean-François DEPRET

Bernard JAYOL

Pierre-Antoine LEVI

Patrick MAGRO

Serge MORIN

Laurent PEYREGNE

Gérard POUJADE

Bruno QUESTEL

Didier RAMBAUD

Gérard ROUGAS

Michèle VULLIEN

**SCoT des VOSGES CENTRALES**

SCoT du GRAND DOUVAIS

SCoT du DIJONNAIS

**SCoT SUD MEURTHE-ET-MOSELLE**

SCoT du CHOLETAIS

**SCoT des RIVES DU RHONE**

SCoT de la NARBONNAISE

SCoT de l'agglomération de NEVERS

SCoT de la REUNION EST

SCoT de la région d'ARRAS

SCoT du Roannais

SCoT de l'agglomération de MONTAUBAN

SCoT de MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

SCoT du pays du LIBOURNAIS

SCoT du pays de BROCELIANDE

SCoT du GRAND ALBIGEOIS

SCoT du Pays du ROUMOIS

SCoT de la région urbaine de GRENOBLE

SCoT du pays SUD TOULOUSAIN

SCoT de l'agglomération LYONNAISE

## DATES CLES

### PARIS

18 septembre 2012

Avis sur le Rapport Jarlier, activités 2013, évolution des statuts envisageable, cotisations 2013.

### PARIS

23 janvier 2013

Avis sur les Fiches d'intention Projet de loi «Logement et Urbanisme» (DUFLOT)

## L'assemblée générale

L'**assemblée générale** est constituée de chacun des représentants désignés par les établissements publics de SCOT. Elle élit les membres du **conseil d'administration**. Elle entend les rapports sur la situation financière et morale, ainsi que sur la gestion de la Fédération. Elle approuve les comptes de l'exercice clos et valide le budget adopté par le conseil d'administration.

### DATES CLES

PARIS 6 décembre 2011, NANTES 27 juin 2012

## La conférence technique

La **conférence technique** est constituée des techniciens en charge du SCOT au sein des établissements publics de SCOT membres de la Fédération. Elle assure la participation des

techniciens membres à la vie et aux orientations de la Fédération. Elle élit les membres du club technique. Elle peut exprimer un avis sur toute question relative à la Fédération, son fonctionnement, ses actions ou, plus généralement, de questions intéressant les SCOT.

### DATES CLES

NANTES 27 juin 2012

## Le club technique

Élu par la **conférence technique** composée d'un technicien de chacune des structures adhérentes, le **club technique** prépare les actions mises en œuvre par le conseil d'administration, lui propose les avis de la Fédération et assure l'animation du réseau local il élit le **délégué technique** général et deux délégués techniques adjoints.

### Délégué technique général

Délégué technique adjoint  
Délégué technique adjoint

### Cédric LE JEUNE

Isabelle ROUGIEUX  
Romain Prax

### Référents territoriaux

Pierrick ALLARD  
Laurence BERTRAND  
Pierre-Yves GRILLET  
Marc JUILLET  
Bérangère GLORIE  
Laurence MALDONADO  
Jean MASSIP  
Michel MAYENC

### Autres membres

Ludovic BASTID  
Baptiste KUGLER  
David PAGNIER  
Anne BERTHOMIER

### SCoT des RIVES DU RHONE

SCoT du VALENCIENNOIS  
SCoT de la NARBONNAISE

SCoT du PAYS DE BROCELIANDE  
SCoT des VOSGES CENTRALES  
SCoT TARENTAISE-VANOISE  
SCoT de la PROVENCE VERTE  
SCoT de CAEN METROPOLE  
SCoT MARNE-BROSSE ET GONDOIRE  
SCoT de la REUNION EST  
SCoT du BASSIN  
D'ARCACHON VAL-DE-L'EYRE

SCoT UZEGE PONT DU GARD  
SCoT du PIEMONT DES VOSGES  
SCoT DE L'AGGLOMERATION DE NEVERS  
SCoT du DIJONNAIS

### DATES CLES

4 mai 2012  
6 septembre 2012  
11 octobre 2012  
23 novembre 2012  
18 décembre 2012

24 janvier 2013  
15 février 2013  
21 mars 2013  
18 avril 2013  
16 mai 2013  
16 juin 2013

# LA FEDERATION DES SCOT

## UN DIRECTEUR POUR LA FEDERATION...



Depuis le 1er avril 2012, **Jean-Philippe Strebler** assure la fonction de directeur de la Fédération nationale des SCOT. Au-delà du renforcement du rôle et de la position de la Fédération tant comme **lieu d'échanges**, de **formation**, centre de **ressources** et de **réseaux**, creuset de réflexion prospective, que comme **interlocuteur** représentant du monde des SCOT auprès des partenaires et de l'État, ce qui lui paraît prioritaire dans une première phase de sa mission, c'est de développer un véritable « service » dont les adhérents pourront profiter.

Diplômé en **sciences politiques** et en **aménagement du territoire**, Jean-Philippe Strebler a une longue expérience de travail à l'échelle de la commune, de l'intercommunalité et du SCOT. Il a commencé sa carrière à la DDE du Bas-Rhin où il a été subdivisionnaire puis responsable de sécurité et d'exploitation routières. A la commune de Haguenau, il a été chargé de mission au cabinet du maire, puis directeur du développement urbain. Depuis 2005,

il était le **directeur du Syndicat mixte du SCOT de l'Alsace du Nord**, où il a piloté et animé les travaux d'élaboration puis de mise en œuvre du SCoTAN.

Parallèlement, Jean-Philippe Strebler est maître de conférence à l'université de Strasbourg et a publié de nombreux articles et ouvrages en **droit de l'urbanisme et de l'environnement** (il est notamment un spécialiste reconnu du droit de l'affichage publicitaire ou des contributions d'urbanisme).

A ses yeux, ces activités d'enseignement et de recherche constituent un complément et un investissement personnels nécessaires. Elles permettent une prise de recul et un enrichissement qui facilitent l'ajustement permanent des connaissances et le lien entre la théorie universitaire et la réalité du terrain. C'est un atout, associé à ses compétences en urbanisme réglementaire et opérationnel, qu'il compte bien mettre au service des objectifs de la Fédération.

## ...ET DE NOUVEAUX LOCAUX

Depuis le 1er mai 2012, la Fédération a rejoint de nouveaux locaux situés **22, rue Joubert**, dans le 9e arrondissement de Paris, près de la **gare Saint-Lazare**.

Ce déménagement s'inscrit dans un **projet collectif** qui regroupe plusieurs fédérations et associations nationales de collectivités. Un **GIE** a ainsi été créé à l'initiative de six associations (le Groupement des Autorités de Transport - GART, l'Association des Communautés de France - AdCF, l'Association des Communautés urbaines de France - ACUF, l'Association des Maires des Grandes Villes de France - AMGVF, Association

des maires de villes de banlieue, la fédération nationale des agences d'urbanisme- FNAU) afin de partager des locaux, mutualiser les espaces de travail, mais aussi favoriser et renforcer les **coopérations inter-associatives**. Elles ont été rejointes par d'autres associations : l'Association nationale des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs - AMARIS, l'Association de Promotion et de Fédération des Pays - APFP, l'association des directeurs généraux des communautés de France - ADGCF et Terres en villes. La « Maison des territoires » regroupe aujourd'hui **11 associations** et près de **80 salariés**.

## « MAISON DES TERRITOIRES »



Locaux de la FédéSCoT au 22 rue Joubert



- Groupement des Autorités de Transport - **GART**
- Association des Communautés de France - **AdCF**
- Association des Communautés urbaines de France - **ACUF**
- Association des Maires des Grandes Villes de France - **AMGVF**
- Association des maires de villes de banlieue
- Fédération nationale des agences d'urbanisme - **FNAU**
- Association nationale des communes pour la maîtrise des risques technologiques majeurs - **AMARIS**
- Association de Promotion et de Fédération des Pays - **APFP**
- Association des directeurs généraux des communautés de France - **ADGCF**
- Terres en villes
- Fédération nationale des SCoT

# ATIVITES 2012

## AXE 1 UNE FEDERATION STRUCTUREE ET REPRESENTATIVE

### PLAN D'ACTION 2012 – 2014

#### Une Fédération structurée

- Disposant d'un siège
- Disposant d'une capacité de travail
- Disposant d'outil propre de communication
- Animant les Rencontres Nationales
- Avec des moyens budgétaires renforcés

#### Une fédération représentative

- Toujours plus représentative des SCoT
- Proche des élus et des techniciens

### Siège, capacité de travail

La Fédération s'est installée dans les nouveaux locaux parisiens de la « Maison des territoires » le 1<sup>er</sup> mai 2012 et a recruté un nouveau **directeur**, Jean-Philippe Strebler en poste depuis le 1<sup>er</sup> avril 2013.

### Communication

**Planète SCoT** : La FédESCoT poursuit la rédaction du journal « Planète SCoT » avec deux numéros parus en janvier 2012 (Planète SCoT n°4) et en janvier 2013 (Planète SCoT n°5).



**Site Internet :** La FédéSCoT prépare la mise en place un nouveau site internet et a mis au point un cahier des charges. Prévision de mise en œuvre : septembre 2013.

**Messengerie :** Alertes et diffusions des informations relatives aux SCoT via les référents territoriaux.

**Presse :** « La Gazette » du 17 décembre 2012.



## 8<sup>èmes</sup> rencontres nationales des SCoT

C'est le « Club des SCoT » - association des techniciens des SCoT - qui avait initié les 1<sup>ères</sup> Rencontres Nationales des SCoT à Strasbourg, en 2004. La Fédération nationale des SCoT a poursuivi la mise en œuvre des rencontres, qui constituent un temps fort pour les structures porteuses de SCoT, leurs partenaires publics ou privés de se retrouver, d'échanger et de débattre autour de thèmes du « monde des SCoT ».

Les 8<sup>èmes</sup> rencontres nationales des SCoT ont été organisées à Nantes les 28 et 29 juin 2012 sur le thème « Un SCoT, des projets, du rêve à la réalité, quelles mises en œuvre ? ».



**Mercredi 27 juin 2012**

**Pré-rencontres :** Consommation d'espace, SCoT en secteurs ruraux, mise en œuvre des SCoT.

**Judi 28 juin 2012**

Le SCoT peut-il encore prévoir l'avenir ? avoir un projet économique ? avoir un projet agricole ? avoir un projet de mixité sociale ?

**Vendredi 29 juin 2012**

Gouvernance, ingénierie. Clôture par Mme Dufлот.

**Participation :** 475 participants dont 220 adhérents.



8<sup>èmes</sup> Rencontres Nationales des SCoT à Nantes

# ACTIVITES 2012

## AXE 2 UNE FEDERATION RECONNUE ET CREDIBLE AU NIVEAU NATIONAL

### PLAN D'ACTION 2012 – 2014

#### La Fédération auprès des administrations centrales

- Poursuivre l'identification de la FédéSCoT auprès des administrations centrales
- Développer les réseaux informels entre la Fédération et les administrations centrales
- Développer la participation de la FédéSCoT aux travaux de concertation
- Développer la capacité de la Fédération à répondre aux appels à projet « subventionnés »

#### La Fédération auprès des partenaires institutionnels

- Officialiser et développer les relations partenariales avec les acteurs publics et privés
- S'engager dans une production partenariale
- Porter la parole et témoigner auprès des partenaires

#### La Fédération auprès des parlementaires

- Être référencés dans les travaux parlementaires
- Développer la capacité d'influence auprès des travaux parlementaires
- Constituer un réseau de parlementaires « initiés et sensibles à la question SCoT »

### Auprès des administrations centrales

#### Réunions de travail

Projet de loi « **logement et urbanisme** » (Cécile Duflot), comité de pilotage du « **Guide des SCoT** », comité de pilotage du « **Guide des PLU** », évolutions des périmètres de SCoT, SCoT Grenelle,...

**Commission mixte interministérielle** (inondations)

### Auprès des partenaires institutionnels

**FNAU - ADCF** : Groupes de travail « consommation foncière », « urbanisme commercial »

**APFP** : « Souriez, vous êtes SCoTés ! »

**ETD - CERTU - FNAU** : Mise en œuvre des SCoT

**CEPRI** : Recueil des pratiques de SCoT en matière de risque d'inondation

**GRIDAUH** : Séminaire « écriture des SCoT »

**CERTU - METL** : SCoT Grenelle

**FPNRF** : Journée « articulation SCoT - Charte de PNR »

### Représentation du « monde des SCoT »

Colloque de l'**Union sociale de l'Habitat** : 11 juillet 2012 (Paris)

Assemblée générale de l'**AMRF** : 6 octobre 2012 (Lot-et-Garonne)

Colloque des **Etablissements publics techniques de Bassin** : 16 novembre 2012 (Ardèche)

Congrès de l'**AMF** : 22 novembre 2012 (Paris)

### Intervention lors des travaux parlementaires

Correction de l'**amendement « Brotes »** septembre 2012

**Amendement « délais » de grenellisation** des SCoT (mars 2013)

## AXE 3 UNE FEDERATION RECONNUE ET LISIBLE AUPRES DE SES ADHERENTS

### PLAN D'ACTION 2012 – 2014

#### La Fédération comme centre de ressources

- Développer les fiches de procédure de SCoT
- Développer conseil et assistance aux adhérents
- Développer et mettre à la disposition une veille juridique « réactive »
- Capitaliser la documentation SCoT et la mettre à disposition

#### La Fédération comme tête de réseau

- Développer le retour d'expérience
- Maintenir et enrichir l'annuaire des SCoT
- Développer la présence « terrain » et le soutien aux référents territoriaux

### Centre de ressources

#### Consultations

Avril - décembre 2012 : **54**, Janvier - Mars 2013 : **34**

#### Journées nationales de formation

29 janvier 2013 : **Article L.122-2 c. urb.**

22 mars 2013 : **Risque contentieux**

15 mai 2013 : **Grenellisation des SCoT**

**Documents** : recueil de **textes législatifs et réglementaires**, recueil et résumé de **jurisprudence**.

**Base de données** : doctrine, réponses ministérielles.

### Tête de réseau

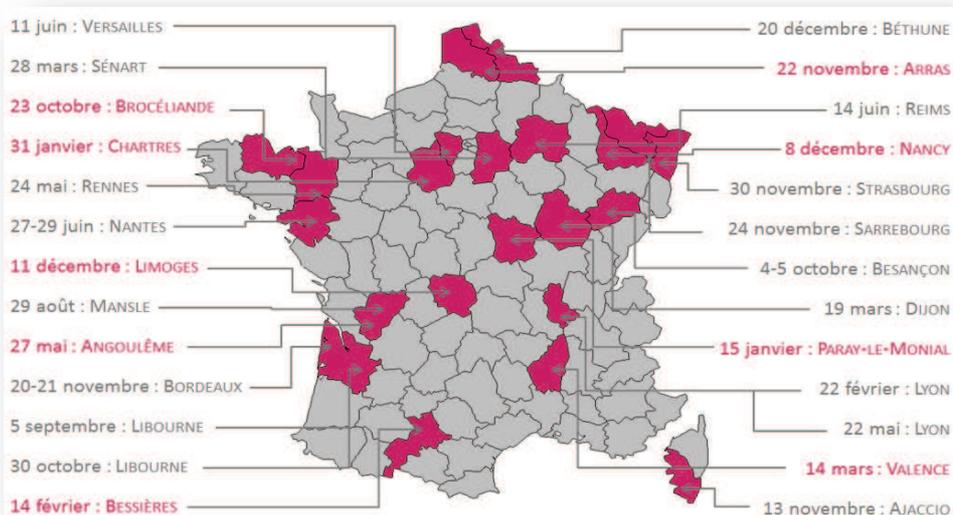
#### Annuaire des SCoT 2012-2013

#### Rencontres régionales

22 février 2012 : <b>Lyon</b>	30 janvier 2013 : <b>Lyon</b>
19 mars 2012 : <b>Dijon</b>	15 mars 2013 : <b>Belfort</b>
mars 2012 : <b>Rouen</b>	9 avril 2013 : <b>Amiens</b>
28 mars 2012 : <b>Sénart</b>	16 avril 2013 : <b>Vannes</b>
24 mai 2012 : <b>Rennes</b>	18 sept. 2013 : <b>Bretagne</b>
2012 : <b>Bordeaux</b>	1 <sup>er</sup> oct. 2013 : <b>Normandie</b>
2012 : <b>Poitiers</b>	

#### Appui aux établissements publics de SCoT

Réunions avec les élus de territoires.



### Déplacement sur le terrain en 2012

DEPLACEMENTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS PUBLICS DE SCoT

DEPLACEMENTS DANS LE CADRE DE L'ACTION « SOURIEZ, VOUS ETES SCOTES »

# PREVISION ACTIVITES 2013

## AXE 1 UNE FEDERATION STRUCTUREE ET REPRESENTATIVE

### Siège, capacité de travail

Recrutement d'une chargée de mission au 1<sup>er</sup> avril 2013.

### Communication

**Planète SCoT** : La FédéSCoT prévoit la rédaction de deux numéros du journal « Planète SCoT » en avril-mai 2013 (Planète SCoT n°6) et au 2<sup>nd</sup> semestre 2013 (Planète SCoT n°7).

**Site Internet** : La FédéSCoT poursuivra la mise en place un nouveau site internet. Après consultation le nouveau site devrait être mis en ligne en septembre 2013.

**Messagerie** : La FédéSCoT continuera les alertes et diffusions des informations relatives aux SCoT via les référents territoriaux et développera des newsletters et alertes sur son nouveau site internet.

**Presse** : L'annuaire des SCoT paraîtra dans un numéro spécial de « La Gazette » à l'occasion des 9<sup>èmes</sup> rencontres Nationales des SCoT.

### 8<sup>èmes</sup> rencontres nationales des SCoT

« SCoT des Villes, SCoT des Champs ? » c'est le thème choisi pour les 9<sup>èmes</sup> Rencontres nationales des SCoT les 27 et 28 juin prochains qui se tiendront à **Libourne** et **Bergerac**.

La sobriété foncière pour tous, mais quelle densité pour chacun ?

Entre ville et campagne, quelles formes pour l'urbanisation du « tiers espace » ?

Faut-il consommer de l'espace pour se développer ?

Le développement économique apanage de la seule métropole ?

Le SCoT, outil de mise en œuvre de la transition énergétique ?

Entre fracture et complémentarité, comment le SCoT renouvelle le lien urbain-rural ?

... autant de questions qui devraient faire débat parmi les quelques **400 participants** (élus et techniciens) attendus lors de cette manifestation qui, pour la première fois, se déroulera **en dehors d'une grande agglomération**. Aussi, c'est une édition toute à fait originale que propose le Syndicat de Cohérence Territoriale du Bergeracois et le Syndicat de Pays du Libournais, les co-organisateurs puisqu'elle se déroulera sur trois sites : Libourne, Bergerac et Saint-Emilion. Le format proposera des débats & des ateliers thématiques d'actualité qui confronteront les enjeux des SCoT urbains avec ceux des SCoT ruraux...



### Evolution du nombre d'adhérents

Janvier 2012 :	<b>140 adhérents</b>
Juin 2012 :	<b>161 adhérents</b>
Janvier 2013 :	<b>173 adhérents</b>
Juin 2013 :	<b>prévision 190 adhérents</b>



## AXE 2 UNE FEDERATION RECONNUE ET CREDIBLE AU NIVEAU NATIONAL

### Auprès des administrations centrales

Réunions de travail :

Projet de loi « **logement et urbanisme** » (Cécile Duflot), comité de pilotage du « **Guide des SCoT** », comité de pilotage du « **Guide des PLU** »,...

Commission mixte interministérielle (inondations)

### Auprès des partenaires institutionnels

FNAU - ADCF : Groupes de travail « consommation foncière », « urbanisme commercial »

APFP : « Souriez, vous êtes SCoTés ! » - séminaire final : 26 juin à Libourne

CEPRI : Recueil des pratiques de SCoT en matière de risque d'inondation

GRIDAUH : Séminaire « écriture des SCoT »

CERTU - METL : SCoT Grenelle

### Intervention lors des travaux parlementaires

Acte III de la décentralisation (projet de loi Lebranchu)

« Logement et Urbanisme » (projet de loi Duflot)

## AXE 3 UNE FEDERATION RECONNUE ET LISIBLE AUPRES DE SES ADHERENTS

### Centre de ressources

Consultations des établissements publics de SCoT

Journées nationales de formation

30 septembre 2013 : **Risque contentieux**

25 novembre 2013 : **Grenellisation des SCoT**

2014 : **Programme à préciser**

Documents : recueil de **textes législatifs et réglementaires**, recueil et résumé de **jurisprudence**, recueil de fiches de procédure.

Base de données : doctrine, réponses ministérielles, études et guides, fiches d'expérience,...

### Tête de réseau

**Annuaire des SCoT 2013-2014** avec une version dynamique sur le nouveau site internet.

Rencontres régionales

9 avril 2013 : **Amiens** 18 sept. 2013 : **Bretagne**

16 avril 2013 : **Vannes** 1<sup>er</sup> oct. 2013 : **Normandie**

Appui aux établissements publics de SCoT

Réunions avec les élus de territoires.

Lancement et animation de clubs thématiques : SIG,...

# BILAN FINANCIER

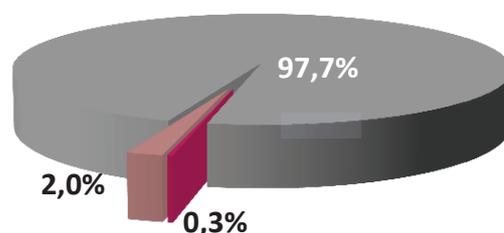
## FINANCES 2012 DE LA FEDESCOT

Les recettes de la Fédération des SCoT reposent principalement sur les cotisations des établissements publics de SCoT adhérents. En 2012, les recettes de la FédéSCoT s'élevaient à 221 913,47 € dont 97,7% issus des cotisations. Le budget initial des cotisations prévu pour l'année 2012 était de 170 000 € ; le différentiel s'explique par les nouvelles adhésions qui ont été engagées au cours de l'année.

Ces recettes ont permis de couvrir l'intégralité des charges engagées pour l'année 2012. En effet, la FédéSCoT a engagé 100 169,43 € de dépenses principalement affectées aux charges de personnel (64,8%), aux achats (études, prestations de service, fournitures,...), ainsi qu'aux déplacements des élus et techniciens (14,1%).

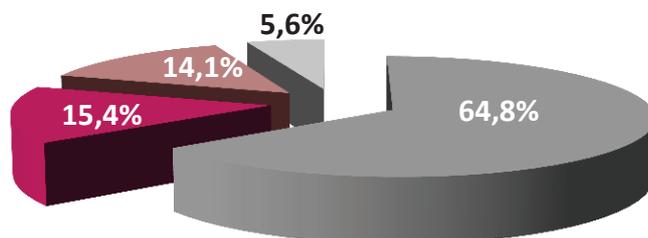
En intégrant l'excédent et la réserve 2011 à hauteur de 163 773 €, l'exercice 2012 a dégagé un excédent de 111 744 €.

### Recettes 2012



- Cotisations
- Frais de déplacements du directeur
- Produits financiers

### Dépenses 2012



- Charges de personnel
- Achats
- Frais de déplacement élus et techniciens
- Autres charges

## BUDGET 2013 DE LA FEDESCOT

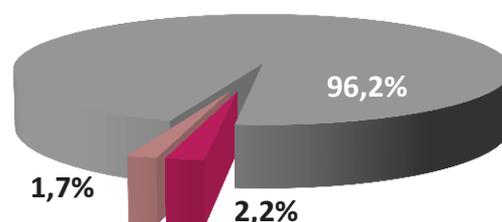
Pour le budget 2013, il est prévu une augmentation du nombre d'adhérents qui permettrait d'obtenir 200 000 € de cotisation. Par ailleurs, en intégrant le produit exceptionnel antérieur (275 517 €), la FédéSCoT bénéficierait d'un budget de 315 800 € pour l'année 2013.

Concernant les dépenses de la Fédération, les frais de personnel resteront la principale charge avec l'embauche d'une chargée de mission en cours d'année. De plus le budget lié aux frais de déplacements des élus et des techniciens a été revu à la hausse (de 16 000 € à 30 000 €) en raison de la décision de prendre en charge les frais de déplacements des membres du Club technique aux réunions du Club.

Par ailleurs la Fédération consacre dorénavant un budget plus conséquent en matière de communication (40 000 €) et d'organisation de manifestations (85 000€) telles que les Rencontres Nationales mais aussi d'autres actions régionales.

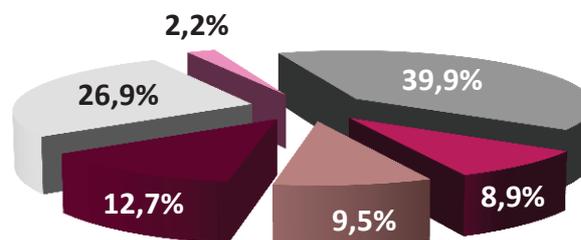
En intégrant l'excédent et la réserve 2012 qui s'élève à 275 517 €, l'exercice 2013 maintiendrait une réserve de 167 717 €.

### Prévision recettes 2013



- Cotisations
- Produits financiers
- Divers

### Prévision dépenses 2013



- Charges de personnel
- Achats
- Frais de déplacement élus et techniciens
- Communication
- Organisation de manifestations
- Autres charges

Fédération des SCoT  
22 rue Joubert – 75009 PARIS

 01 40 41 84 10  
[www.fedescot.org](http://www.fedescot.org)

